

<p> <b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b>  <b>Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation</b>  <b>Sous-direction de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales</b>  <b>BDAPI (Bureau du développement agricole et des partenariats pour l'innovation)</b>  <b>Madame Espérance BRENDLE</b>  <b>78 rue de Varenne</b>  <b>75349 PARIS 07 SP</b>  <b>0149554955</b> </p>	<p> <b>Note de service</b>  <b>DGER/SDRICI/2022-935</b>    <b>21/12/2022</b> </p>
--	---

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 30/06/2023

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Lancement du printemps des transitions édition 2023

#### Destinataires d'exécution

DRAAF  
 DAAF  
 Etablissement d'enseignement technique agricole  
 Etablissements d'enseignement supérieur  
 Etablissements privés

**Résumé :** Cette note de service a pour objectif de présenter l'opération de communication de l'enseignement agricole, dans le cadre du plan EPA2 : "Le Printemps des transitions", édition 2023 et de préciser les modalités pratiques d'organisation de ce cycle d'événements dans les établissements de l'enseignement agricole.

**Textes de référence :** DGER/SDPFE/2022-468 du 21/06/2022

**Le Printemps des Transitions**  
des établissements de l'enseignement agricole  
**Deuxième édition – 2023**

Après une première édition en 2022, la DGER reconduit le cycle d'évènements « Printemps des transitions » en 2023.

Cette action s'inscrit dans le cadre des priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2022/2023 fixées par la note de service DGER/SDPFE/2022-468 du 21 juin 2022 (cf. point B.6 de cette note).

La présente note de service a pour objet de préciser les modalités pratiques d'organisation de l'évènement dans les établissements de l'enseignement agricole.

Tous les établissements de l'enseignement agricole sont susceptibles d'organiser un ou plusieurs évènements qui s'inscrivent dans le cycle.

## **1 - Contexte**

Cette initiative répond à l'objectif de l'action 4.2 du plan « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie (EPA2) », **rendre visibles et accessibles les transitions mises en œuvre dans les établissements.** « *Les établissements organisent des événements ouverts à leurs partenaires ou plus largement à des parties prenantes et au grand public, à l'occasion desquels ils témoignent de leur démarche EPA et proposent un dialogue sur des thématiques liées aux transitions et à l'agroécologie* » (Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30/01/2020).

Le Printemps des transitions s'inscrit dans les priorités d'action pour l'enseignement agricole technique sur l'année scolaire 2022 / 2023 comme mentionné dans la note de rentrée 2022-23, DGER/SDPFE/2022-468 du 21/06/2022.

En 2023, le plan EPA2 entre dans une phase de valorisation des actions entreprises et des résultats obtenus, dans laquelle s'inscrit cette action de communication externe.

Ce cycle d'évènements portés par les établissements s'inscrit dans la stratégie de communication de l'enseignement agricole « L'aventure du Vivant » qui a pour objectif d'augmenter les inscriptions en accroissant la visibilité de toutes les formations proposées.

## **2 - Publics concernés**

Ces évènements s'adressent aux futurs élèves et à leurs parents, aux enseignants et directeurs des collèges, aux professionnels et aux acteurs du territoire.

## **3 - Objectifs poursuivis**

**Ce cycle d'évènements vise à faire témoigner les établissements sur leurs actions emblématiques liées aux transitions.**

Ces témoignages visent à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer la notoriété de l'enseignement agricole sur son territoire et faire connaître les formations qui préparent aux métiers du vivant,
- Rendre visibles et accessibles les transitions climatiques, agro-écologiques, sociétales et alimentaires en cours dans l'enseignement agricole,
- Valoriser les partenariats et essaimer les innovations obtenues par les établissements (techniques, pédagogiques, sociales, organisationnelles, ...),

- Développer et montrer la participation active des apprenants dans la construction et la conduite de projets en les impliquant dans l'organisation de ces événements (cf. action 1.3 du plan EPA2).

Ces journées s'inscrivant dans le cadre d'EPA2, il est souhaitable de montrer comment les transitions opérées contribuent aux différents axes du plan. Pour l'édition 2023, les établissements sont incités à réfléchir leurs événements autour d'un ou plusieurs des axes de communications suivants (cf. annexe 1) :

- Axe 1 : « Vis ma vie d'élève en lycée agricole »

Donner la parole aux jeunes écoresponsables, valoriser l'engagement citoyen, faire découvrir les sciences participatives sous forme d'expériences à vivre pendant l'évènement.

Par exemple, proposer une expérience de vie dans l'école.

*Cibles principales : jeunes de l'éducation nationale (3<sup>ème</sup> à BTS).*

- Axe 2 : « Les pieds dans l'amphi »

Quelles nouvelles démarches pédagogiques sont développées dans l'établissement ?

Par exemple, mettre en scène un cours, avec la pédagogie commentée par une équipe d'enseignants.

*Cibles principales : parents d'élèves, enseignants de l'éducation nationale, prescripteurs de l'orientation.*

- Axe 3 et 4 : « Les pieds dans l'exploit' »

Comment l'exploitation agricole ou l'atelier/plateau technique peut inspirer/initier des projets de transitions pour et avec le tissu local ?

Par exemple, accueillir une table ronde sur un projet d'expérimentation impliquant des enseignants et apprenants, des partenaires professionnels et collectivités, animée par la presse locale (radio, TV...) sur un lieu de l'exploitation agricole ou de l'atelier/plateau technologique.

*Cibles principales: professionnels, collectivités.*

## 4 - Le dispositif de communication mis à disposition

### A - Une mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer »

Celle-ci est disponible pour les établissements sur Chlorofil. Son objectif est d'apporter une aide à la mise en place de la communication sur EPA2 dans le cadre de L'Aventure du vivant.

<https://chlorofil.fr/promotion-ea/outils>

**B - Un kit de communication personnalisable diffusé à l'ensemble des établissements participant à l'évènement, composé de :**

- Bannières pour sites internet,
- Vignettes « Réseaux sociaux » (réseaux sociaux des établissements, des préfectures, de L'Aventure du vivant, du MASA) et relais partenaires,
- Une vidéo de 1 minute de présentation,
- Modèle de communiqué de presse personnalisable par l'établissement,

- Des maquettes de kakemonos mobiles.

### **C - Relations presse de l'évènement**

- Une conférence de presse nationale sera organisée par le ministère au SIA 2023 (au plus tard le 5 mars 2023),
- Les communiqués de presse seront à décliner localement avec invitation des journalistes de la presse locale et de la presse spécialisée.

### **D – Programmation des évènements et diffusion**

- En amont des évènements, le programme des évènements sera construit,
- Pendant, les actualités, photos ou vidéos des évènements organisés seront à déposer par les établissements sur l'espace RESANA dédié.

Les supports de communication produits par les établissements seront ensuite diffusés *via* :

- Les canaux de diffusion nationaux de la DGER et de la DICOM (site internet agriculture.gouv.fr, site Chlorofil, site Aventure du Vivant, réseaux sociaux du ministère, site de L'Aventure du Vivant) (#printempsdestransitions),
- Les canaux de diffusion locaux et régionaux : les réseaux sociaux et sites internet des établissements, des préfectures et des DRAAF (#printempsdestransitions).

## **5 - Organisation**

Le Bureau du Développement Agricole et des Partenariats pour l'Innovation (BDAPI) supervise l'ensemble du dispositif pour le compte de la DGER.

L'organisation des différents services est la suivante.

DICOM : Mobilisation du service communication du ministère

- Promotion des évènements sur les différents supports de communication du ministère (site internet agriculture.gouv.fr, réseaux sociaux, intranet),
- Création du kit de communication national et personnalisable,
- Suivi des relations presse.

Dispositif National d'Appui (DNA) (Institut Agro – Montpellier) : Appui du DNA pour cette opération, au titre de l'action « Appui à la stratégie de communication EPA2 »,

- Accompagnement technique des établissements pour l'utilisation de la mallette pédagogique « Des outils pour mieux communiquer » :
  - En organisant trois sessions de formation collective à distance en janvier 2023 les 11, 18 et 25 janvier dans le cadre du PNF
  - En répondant aux questionnements des établissements
- Rédaction d'un programme national à partir du recensement des évènements à partir des remontées régionales des DRAAF/SRFD,
- Réalisation de reportages sur les évènements,

- A l'issue du Printemps des transitions, réalisation du bilan de ces événements avec une revue de presse des articles collectés classés par thématiques et une enquête de satisfaction.

#### DRAAF/SRFD :

- Information des établissements sur les attendus de l'événement,
- Réception des candidatures au Printemps des transitions, en vérifiant que les événements répondent aux axes de communication décrits dans cette note de service,
- Sélection et transmission des candidatures au DNA. Dans la mesure du possible, sélection d'évènements, susceptibles d'accueillir un représentant DGER ou DRAAF.
- Relai de communication des évènements au niveau local et régional avec l'appui des chargés de communication en DRAAF.

## **6 - Agenda**

Les évènements proposés doivent avoir lieu entre **le 6 mars et le 2 juin 2023**.

Les dates des manifestations sont à communiquer dès que possible par les établissements aux SRFD et au tard **le 30 janvier 2023**.

Les établissements qui ne sont pas en capacité de proposer une manifestation pour 2023 devront *a minima* proposer aux DRAAF un article (ou tweet, post Facebook...) donnant à voir ce qui est fait dans l'établissement dans le cadre d'EPA2 et qui a un intérêt pour une communication externe. Les DRAAF remonteront les articles à la DGER

Le directeur général adjoint  
de l'enseignement et de la recherche  
Luc MAURER

## Annexe 1

### Le Printemps des Transitions Deuxième édition – 2023

#### Proposition de fils conducteurs pour les établissements qui organisent un évènement

##### Axe1 : « Vis ma vie d'élève en lycée agricole » la parole aux jeunes

Cibles principales: jeunes de l'éducation nationale (3<sup>ème</sup> à BTS).

- Message principal : sois au cœur des transitions, rejoins l'Aventure du vivant,
- Mise en œuvre : Par les élèves de l'établissement engagés dans les transitions pour les élèves,
- En amont, communication à prévoir : Réseaux Sociaux (RS) Préfecture, RS EPLEFPA, RS élèves, communiqué de presse (CP) presse locale, démarchages à la sortie des collèges, lycées de l'éducation nationale,
- Pendant : faire découvrir les actions des élèves sur les TAE du lycée (éco-responsable, engagement citoyen, ambassadeur, sciences participatives) par le biais de l'expérientiel : en cotte, participation à des plantations de couverts végétaux, à des travaux pratiques en agroécologie (récolte, transformation, ...), à des soins sur animaux (sans antibiotiques, fourrages produits sur place...), à la préparation et au service de repas en restauration (lutte contre le gaspillage, protéines végétales,...),
- En aval : si des vocations naissent, envoi d'informations sur les formations vers les nouveaux intéressés (contacts mails à récupérer), articles sur sites internet, revue de presse.

##### Axe 2 : « les pieds dans l'amphi »

Cibles principales: parents d'élèves, enseignants de l'éducation nationale, les prescripteurs de l'orientation

- Message : l'enseignement agricole forme à des métiers innovants via des méthodes innovantes,
- Mise en œuvre : Par la communauté éducative (enseignants, D1 à D3),
- En amont, communication à prévoir : associations de parents d'élèves, au rectorat via préfecture...
- Pendant : quelles nouvelles démarches pédagogiques cohérentes avec les TAE sont développées par la communauté éducative de l'EPL ?
- En aval, communication à prévoir : vers de nouveaux partenariats pédagogiques, proposition de formations sur les transitions aux enseignants de l'éducation nationale. Contacts mails à récupérer, articles sur sites internet, revue de presse à produire.

##### Axe 3 et 4 : « les pieds dans l'exploit' »

Cibles principales: Professionnels, collectivités

- Message : l'enseignement agricole peut inspirer vos projets, participation à la création de filières locales, de collectifs locaux, investit dans un avenir durable,
- Mise en œuvre : Par des enseignants et apprenants sur l'atelier technique

- En amont, communication à prévoir : : RS Préfecture, CP presse locale et spécialisée, réseau partenaires professionnels, réseau chambres d'agriculture, RS Collectivités...
- Pendant : table ronde au cœur de l'exploitation (stabulation, serre, champ, ...) sur un projet d'expérimentation (TAE+, ...) et ses résultats avec DRAAF, partenaires professionnels dont agriculteurs, collectivités, apprenants, animée par la presse locale (radio, TV...),
- En aval, communication à prévoir : donner suite via des nouvelles possibilités de partenariats et projets, articles sur sites internet, revue de presse.